

DALKIA Tableau Récapitulatif des garanties des Régimes Frais de Santé de BASE et CONFORT au 1er janvier 2014

Nature des Soins	Remboursement complémentaire à la Sécurité Sociale	
	Régime Complémentaire de Base	Régime de Base + Régime « Confort »
Hospitalisation médicale et chirurgicale Etablissement conventionné et non conventionné	330 % Base de Remboursement SS	430 % Base de Remboursement SS
Actes techniques supérieurs à 120 €	18 €	18 €
Forfait hospitalier	18 € / jour	18 € / jour
Chambre particulière (exclusion en Maternité)	4 % PMSS (**) / Jour (125,16 €)	5 % PMSS (**) / Jour (156,45 €)
Frais d'accompagnement enfant - 12 ans	1,50 % PMSS (**) / jour (46,94 €)	100 % Frais Réels
Transport en Ambulance	330 % Base de Remboursement SS	430 % Base de Remboursement SS
Consultations - Visites (Secteur conventionné ou non conventionné)	330 % Base de Remboursement SS	430 % Base de Remboursement SS
Consultations médecins ou kinésithérapeutes inscrits au conseil de l'ordre et pratiquant : L'homéopathie, l'acupuncture, l'ostéopathie, la chiropraxie	29,90 € / consultation (3 fois maximum par an et par bénéficiaire)	29,90 € / consultation (3 fois maximum par an et par bénéficiaire)
Pharmacie	100 % Frais Réels - SS	100 % Frais Réels -SS
Pharmacie prescrite médicalement et non remboursée par la SS	20 % PMSS (**) / an / famille (625,80 €)	20 % PMSS (**) / an / famille (625,80 €)
La pérennité du contrat repose sur une consommation médicale maîtrisée - Soyons vigilants !!!		
Soins dentaires :		
- <i>Conventionnés</i>	205 % Base de Remboursement SS.	100 % Frais Réels limité à 400 % de la Base de Remboursement SS.
- <i>Non conventionnés</i>	NEANT	90 % Frais Réels limité à 400 % de la Base de Remboursement SS.
Orthodontie remboursée par la SS	205 % Base de Remboursement SS.	350 % Base de Remboursement SS
Prothèses dentaires (y compris Inlays Onlays) remboursées par la SS	355 % Base de Remboursement SS.	400 % Base de Remboursement SS
Implantologie	NEANT	Sur la base d'un devis
Auxiliaires médicaux, Analyses, Radiologie, Actes Techniques Médicaux	330 % Base de Remboursement SS	430 % Base de Remboursement SS
Prothèses médicales non dentaires, Orthopédie	205 % Base de Remboursement SS	300 % Base de Remboursement SS
Appareil Auditif remboursé par la SS	430 % Base de Remboursement SS	430 % Base de Remboursement SS
Optique Adulte		
- <i>Verres (limitation à 1 paire par an sauf changement de correction)</i>	Voir Grille Optique	Voir Grille Optique
- <i>Monture (limitation à 1 monture tous les 2 ans) (*)</i>	150 €	170 €
- <i>Lentilles remboursées ou non par la SS</i>	250 € / an / bénéficiaire	390 € / an / bénéficiaire
- <i>Intervention chirurgicale de l'œil (par œil)</i>	550 € /an / par bénéficiaire	550 € /an / par bénéficiaire
L'évolution limitée des cotisations est conditionnée par une consommation médicale raisonnée - Soyons vigilants !!!		
Optique Enfant (limitation à une paire de lunettes par an et par bénéficiaire sauf, pour les verres, changement de correction)		
- <i>Verres</i>	Voir Grille Optique	Voir Grille Optique
- <i>Monture</i>	90 €	110 €
- <i>Lentilles remboursées ou non par la SS</i>	250 € / an / bénéficiaire	390 € / an / bénéficiaire
Cures Thermales	200 % de la Base de Remboursement SS	200 % Base de Remboursement SS
Forfait Maternité / Adoption (doublement si naissance gémellaire)	785 €	785 €
Actes de Prévention :		
- Consultation de Diététicien (enfant de moins de 12 ans)	1,25 % PMSS (**) (39,11 €)	1,25 % PMSS (**) (39,11 €)
- Détartrage complet sus et sous gingival des dents (en 2 séances maximum)	205 % de la Base de Remboursement SS.	205 % Base de Remboursement SS.
- Dépistage de l'Hépatite B	Ticket Modérateur	Ticket Modérateur
- Vaccins remboursés par la SS	Ticket Modérateur	Ticket Modérateur
- Vaccins prescrits médicalement et non remboursés par la SS	Limité à 6 % PMSS (**) / an / bénéficiaire (187,74 €)	Limité à 6 % PMSS (**) / an / bénéficiaire (187,74 €)

(*) Sur prescription médicale uniquement, une paire de lunettes pour la vision de près et une paire pour la vision de loin pourront être prise en charge. La réalisation de chaque paire doit être concomitante. Une seule de ces paires bénéficiera du 1/3 payant, l'autre sera remboursée après avance des frais par l'assuré. Les montures ne seront remboursées qu'une fois tous les deux ans.

(**) PMSS au 1^{er} janvier 2014 : 3 129€

**GRILLE
OPTIQUE**

BASE	0 à 2 dioptries	2,25 à 4 dioptries	4,25 à 6 dioptries	> à 6 dioptries
Verre simple	105 €	120 €	135 €	160 €
Verre progressif	160 €	185 €	215 €	245 €
Verre Enfant	90 €	100 €	120 €	160 €

CONFORT yc BASE	0 à 2 dioptries	2,25 à 4 dioptries	4,25 à 6 dioptries	> à 6 dioptries
Verre simple	120 €	135 €	150 €	190 €
Verre progressif	210 €	235 €	265 €	295 €
Verre Enfant	115 €	125 €	145 €	185 €